

**Fonds mondial pour la nature
Canada - World Wildlife Fund
Canada et Fondation du Fonds
mondial pour la nature Canada -
World Wildlife Fund Canada
Foundation**

États financiers cumulés
30 juin 2008

Le 19 septembre 2008

Rapport des vérificateurs

Aux membres du

Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada et de la Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada Foundation

Nous avons vérifié le bilan cumulé du **Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada** et de la **Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada Foundation** (collectivement appelés ci-après « WWF-Canada ») au 30 juin 2008 et les états cumulés des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers cumulés incombe à la direction de WWF-Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, WWF-Canada tire une partie de ses produits de dons provenant du grand public dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits, autres que les dons planifiés, s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de WWF-Canada et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les subventions et les charges (des subventions et des charges sur les produits) et des soldes des fonds.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'intégralité des dons mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers cumulés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de WWF-Canada au 30 juin 2008 ainsi que des résultats de son fonctionnement, de ses flux de trésorerie et de son évolution des soldes des fonds pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués, le cas échéant, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

WWF-Canada

Bilan cumulé

30 juin 2008

	2008 \$	2007 \$
Actif		
Trésorerie et dépôts portant intérêt	9 827 015	5 806 902
Titres à revenu fixe (note 3)	3 198 934	3 043 649
Comptes débiteurs	501 723	613 172
Charges payées d'avance	49 388	72 509
	<hr/> 13 577 060	<hr/> 9 536 232
Placements (note 6)	9 355 281	7 206 418
Immobilisations corporelles , montant net (note 4)	579 944	594 845
	<hr/> 23 512 285	<hr/> 17 337 495
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 774 573	1 192 952
	<hr/> 21 737 712	<hr/> 16 144 543
Soldes des fonds		
Fonds de fonctionnement		
Fonds non affectés [note 7a)]	2 536 285	1 415 412
Fonds affectés [note 7b)]	5 615 875	5 539 786
	<hr/> 8 152 160	<hr/> 6 955 198
Fonds d'immobilisations		
Fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations (note 8)	10 319 795	7 515 068
Fonds de dons planifiés (note 9)	2 685 813	1 079 432
Fonds d'immobilisations corporelles (note 9)	579 944	594 845
	<hr/> 13 585 552	<hr/> 9 189 345
	<hr/> 21 737 712	<hr/> 16 144 543

Approuvé par le conseil d'administration,

_____, administrateur _____, administrateur

WWF-Canada

État cumulé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds

Exercice terminé le 30 juin 2008

					2008	2007
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds en fiducie et autres fonds \$	Fonds de dons planifiés \$	Fonds d'immo- bilisations corporelles \$	Total \$	Total \$
Produits						
Dons						
Particuliers	10 516 749	1 680 225	5 409 366	-	17 606 340	12 287 399
Sociétés	1 927 219	-	-	-	1 927 219	3 755 442
Fondations	3 304 225	-	-	-	3 304 225	2 675 848
Autres organismes sans but lucratif	290 765	-	-	-	290 765	101 439
Gouvernement	780 476	-	-	-	780 476	770 533
Famille de WWF (note 5)	450 810	-	-	-	450 810	226 643
Produits gagnés						
Commandites, promotions, droits et ventes	1 488 528	-	-	-	1 488 528	1 312 017
Revenu de placement	353 910	543 035	-	-	896 945	1 018 080
	19 112 682	2 223 260	5 409 366	-	26 745 308	22 147 401
Subventions et charges						
Mise en œuvre des programmes	8 339 123	-	-	-	8 339 123	6 704 840
Recherches et subventions	2 514 286	-	-	-	2 514 286	2 774 835
Sensibilisation à la conservation (note 10)	5 336 445	-	-	-	5 336 445	4 649 123
Lobbying	53 677	-	-	-	53 677	127 584
Total des charges liées à la conservation	16 243 531	-	-	-	16 243 531	14 256 382
Financement et administration (notes 10 et 11)	5 394 910	43 253	216 902	-	5 655 065	4 208 998
Amortissement	-	-	-	335 447	335 447	336 094
	21 638 441	43 253	216 902	335 447	22 234 043	18 801 474
Excédent des produits sur les subventions et les charges (des subventions et des charges sur les produits)	(2 525 759)	2 180 007	5 192 464	(335 447)	4 511 265	3 345 927
Soldes des fonds au début de l'exercice	6 955 198	7 515 068	1 079 432	594 845	16 144 543	12 798 616
Ajustement de la valeur des placements - 1^{er} juillet 2007 (note 2)	-	1 757 933	-	-	1 757 933	-
Pertes non réalisées sur les placements pour l'exercice écoulé	-	(676 029)	-	-	(676 029)	-
Virements interfonds (note 9)	3 722 721	(457 184)	(3 586 083)	320 546	-	-
Soldes des fonds à la fin de l'exercice	8 152 160	10 319 795	2 685 813	579 944	21 737 712	16 144 543

WWF-Canada

État cumulé des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds

Exercice terminé le 30 juin 2008

	2008								2007	
	Change- ments climatiques \$	Grandes Antilles \$	Bassin du fleuve Mackenzie \$	Atlantique Nord- Ouest \$	Pacifique \$	Science de la conservation, politiques et planification \$	Espèces en péril \$	Général \$	Total \$	Total \$
Produits										
Dons										
Particuliers	-	21 750	41 881	219 765	80	41 970	150 710	10 040 593	10 516 749	10 088 534
Sociétés	106 000	120 000	53 055	53 506	383 292	560 773	128 284	522 309	1 927 219	3 755 442
Fondations	136 640	353 879	244 500	101 921	699 841	1 246 068	227 700	293 676	3 304 225	2 675 848
Autres organismes sans but lucratif	100 000	14 112	-	-	26 069	9 888	600	140 096	290 765	101 439
Gouvernement	33 004	194 482	160 664	82 000	42 862	10 550	180 929	75 985	780 476	770 533
Famille de WWF (note 5)	135 093	-	34 982	202 131	-	-	78 604	-	450 810	226 643
Produits gagnés										
Vente de produits, promotions et droits	-	-	-	22 220	15 400	10 600	64 280	1 376 028	1 488 528	1 312 017
Revenu de placement	-	-	-	-	19 930	-	466	333 514	353 910	274 259
	510 737	704 223	535 082	681 543	1 187 474	1 879 849	831 573	12 782 201	19 112 682	19 204 715
Subventions et charges										
Mise en œuvre des programmes	817 952	661 522	1 272 153	1 092 934	2 213 468	1 607 041	653 034	21 019	8 339 123	6 704 840
Recherches et subventions	125 093	488 070	273 237	35 890	144 290	335 997	971 286	140 423	2 514 286	2 774 835
Sensibilisation à la conservation (note 10)	-	-	-	-	-	-	-	5 336 445	5 336 445	4 600 421
Lobbying	1 953	-	6 623	18 243	-	23 800	3 058	-	53 677	127 584
Total des charges liées à la conservation	944 998	1 149 592	1 552 013	1 147 067	2 357 758	1 966 838	1 627 378	5 497 887	16 243 531	14 207 680
Financement et administration (notes 10 et 11)	-	-	-	-	-	-	-	5 394 910	5 394 910	4 092 254
	944 998	1 149 592	1 552 013	1 147 067	2 357 758	1 966 838	1 627 378	10 892 797	21 638 441	18 299 934
Excédent des produits sur les subventions et les charges (des subventions et des charges sur les produits)	(434 261)	(445 369)	(1 016 931)	(465 524)	(1 170 284)	(86 989)	(795 805)	1 889 404	(2 525 759)	904 781
Soldes des fonds au début de l'exercice	275 128	471 637	983 901	473 596	882 940	711 935	1 225 081	1 930 980	6 955 198	3 840 277
Virements interfonds (note 9)										
Fonds de fonctionnement	500 511	321 883	667 284	477 303	949 346	1 068 309	631 776	(4 433 227)	183 185	-
Fonds d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	(320 546)	(320 546)	(382 429)
Fonds de dons planifiés	-	-	-	-	-	-	-	3 402 898	3 402 898	1 950 713
Virement de la Fondation WWF	-	-	-	-	-	-	9 303	447 881	457 184	641 856
Soldes des fonds à la fin de l'exercice	341 378	348 151	634 254	485 375	662 002	1 693 255	1 070 355	2 917 390	8 152 160	6 955 198
Fonds non affectés	-	-	-	-	-	-	-	2 536 285	2 536 285	1 415 412
Fonds affectés	341 378	348 151	634 254	485 375	662 002	1 693 255	1 070 355	381 105	5 615 875	5 539 786
	341 378	348 151	634 254	485 375	662 002	1 693 255	1 070 355	2 917 390	8 152 160	6 955 198

WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2008

1. Mode de présentation

Ces états financiers sont les états financiers cumulés des deux entités, Fonds mondial pour la nature Canada (le « Fonds ») et Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada (la « Fondation ») (collectivement appelés ci-après « WWF-Canada »). Le Fonds, organisme de bienfaisance enregistré au Canada, a été formé pour recevoir et investir des fonds en vue de promouvoir la conservation de la faune, de la flore, de la forêt, du paysage, de l'eau, du sol et d'autres ressources naturelles au Canada en poursuivant des travaux de recherche scientifique et en entreprenant des programmes de sensibilisation du public. Organisme de bienfaisance enregistré au Canada, la Fondation est l'entité juridique responsable de la gestion des apports devant être maintenus dans des fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations choisis par le conseil d'administration.

Les états financiers vérifiés de chacune des entités au 30 juin 2008 et pour l'exercice terminé à cette date sont également disponibles.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers cumulés ont été dressés par la direction de WWF-Canada selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Un état des flux de trésorerie n'a pas été préparé étant donné qu'il n'aurait apporté aucune information supplémentaire pertinente qui ne soit déjà communiquée dans les présents états financiers.

Constatation des produits

WWF-Canada comptabilise les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les apports grevés d'affectations liés aux fonds d'immobilisations sont comptabilisés à titre de produits du fonds grevé d'affectations auquel ils se rapportent lorsqu'ils sont reçus. Les apports grevés d'affectations destinés particulièrement aux projets de conservation sont attribués au fonds approprié lorsqu'ils sont reçus. Le revenu de placement est constaté à titre de produits dans le fonds approprié lorsqu'il est gagné. Les produits non grevés d'affectation sont constatés à titre de produits dans le Fonds de fonctionnement général lorsqu'ils sont reçus. Les intérêts provenant des titres à revenu fixe sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe sont classés comme étant disponibles à la vente et sont constatés à la juste valeur.

Placements

Les placements sont classés comme étant disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur.

Le revenu de placement est constaté à titre de produit. Les gains et les pertes non réalisés sur les placements sont inclus directement dans les fonds jusqu'à ce que ces actifs soient cédés et que le gain ou la perte résultant de la cession soit réalisé, auquel cas le gain ou la perte est présenté à l'état des résultats.

WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2008

Les coûts de transaction et les frais de gestion liés à l'acquisition et à la cession de placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les achats et les ventes de placements sont comptabilisés à la date de l'opération.

Instruments financiers

La juste valeur des dépôts portant intérêt, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable compte tenu de l'échéance à court terme de ces instruments. Les titres à revenu fixe sont classés comme étant disponibles à la vente et sont constatés à la juste valeur.

WWF-Canada est exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de change à l'égard de ses placements.

Modifications de conventions comptables

En avril 2005, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié de nouvelles normes concernant les instruments financiers, qui constituent des contrats donnant naissance à un actif financier pour une partie et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour l'autre partie. Le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », traite du moment où les instruments financiers doivent être comptabilisés et de la façon dont ils doivent être évalués. Le chapitre 3861, « Instruments financiers — informations à fournir et présentation », porte sur le classement des instruments financiers et les informations à fournir à leur sujet. WWF-Canada a adopté ces deux normes pour l'exercice terminé le 30 juin 2008.

Par suite de l'adoption de ces normes, WWF-Canada a déterminé que les titres à revenu fixe et les placements doivent être classés comme étant disponibles à la vente, ce qui signifie qu'ils doivent être mesurés à la juste valeur. Par conséquent, le 1^{er} juillet 2007, la valeur des placements et des fonds correspondants a été augmentée de 1 757 933 \$. La variation non réalisée annuelle de la juste valeur des titres à revenu fixe et des placements sera comptabilisée à titre d'ajustement aux soldes respectifs des fonds. Les gains et les pertes réalisés à la cession de ces instruments financiers, de même que tout revenu de placement gagné, seront portés aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les montants nécessaires à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont virés du Fonds de fonctionnement général au Fonds d'immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles acquises pour des projets internationaux particuliers sont imputées aux résultats immédiatement à l'acquisition. L'œuvre d'art est capitalisée, mais elle n'est pas amortie étant donné que sa valeur augmente. Les immobilisations offertes sous forme de dons sont constatées à leur juste valeur estimative. Si la juste valeur ne peut être raisonnablement établie, l'immobilisation offerte sous forme de dons est constatée à sa valeur nominale.

WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2008

Les immobilisations corporelles détenues aux fins des activités courantes sont capitalisées et amorties comme suit :

Mobilier et agencements	selon la méthode linéaire, de trois à huit ans
Améliorations locatives	selon la méthode linéaire, sur la durée du bail
Logiciels	selon la méthode linéaire, sur deux ans
Matériel informatique	selon la méthode linéaire, sur trois ans
Matériel de bureau	selon la méthode linéaire, sur trois ans

Matériel et services offerts sous forme de dons

Le matériel et les services offerts sous forme de dons (dons en nature) ne sont pas constatés dans l'état cumulé des résultats. L'espace publicitaire et le temps d'antenne télé offerts sous forme de dons sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers cumulés à leur juste valeur approximative. Le temps consacré par les bénévoles dans la poursuite des programmes de WWF-Canada n'est pas présenté dans les notes étant donné qu'il est difficile d'établir la juste valeur de ces services.

Devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan cumulé. Les placements sont convertis au taux de change en vigueur à la date d'achat. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers cumulés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et élaborer des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de certains actifs et de certains passifs à la date du bilan cumulé, ainsi que les montants présentés à l'égard de certains produits et de certaines charges durant la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe se composent d'obligations et d'instruments du marché monétaire. Au 30 juin 2008, l'échéance de ces titres s'établissait entre décembre 2008 et juin 2012, le taux d'intérêt variant entre 3,55 % et 4,10 %.

WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2008

4. Immobilisations corporelles

	2008		
	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	Montant net \$
Mobilier et agencements	521 757	372 008	149 749
Améliorations locatives	862 319	758 193	104 126
Logiciels	343 093	289 801	83 292
Matériel informatique	1 168 709	938 281	230 428
Matériel de bureau	219 148	213 583	5 565
Œuvres d'art	6 784	-	6 784
	3 121 810	2 541 866	579 944

	2007		
	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	Montant net \$
Mobilier et agencements	438 224	340 958	97 266
Améliorations locatives	860 686	619 327	241 359
Logiciels	247 357	226 500	20 857
Matériel informatique	1 034 208	808 439	225 769
Matériel de bureau	214 005	211 195	2 810
Œuvres d'art	6 784	-	6 784
	2 801 264	2 206 419	594 845

WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2008

5. Opérations entre apparentés

WWF-Canada a reçu des membres de la famille de WWF des fonds pour financer divers projets, tel qu'il est indiqué ci-après. Les sorties de fonds connexes sont comptabilisées à titre de subventions ou de charges liées à la mise en œuvre de programmes.

	2008 \$	2007 \$
International	149 032	5 556
Pays-Bas	188 192	146 065
Royaume-Uni	34 982	30 163
États-Unis	66 304	25 875
Norvège	12 300	18 984
	<hr/> 450 810	<hr/> 226 643

Par suite de la convention sur l'organisation nationale (*National Organization Agreement*) conclue entre WWF-Canada et le World Wide Fund for Nature International (« WWF International ») datée du 6 juin 1995, WWF-Canada versent des droits à WWF International, dont le siège social est à Gland, en Suisse, pour des services et des avantages essentiellement liés à la mise en œuvre du programme de conservation et à la sensibilisation. Ces droits se sont établis à 1 465 706 \$ (1 134 289 \$ en 2007).

6. Placements, au coût

Le 1^{er} juillet 2007, la valeur des placements a été augmentée de 1 757 933 \$, afin de tenir compte d'une modification de conventions comptables en vertu de laquelle les placements sont désormais constatés à la juste valeur et non au coût, comme ils l'étaient pour les exercices précédents.

	2008 \$	2007 \$
Titres à revenu fixe	3 420 958	3 049 550
Actions	4 528 975	3 026 659
Titres d'organismes de placement collectif	1 405 348	1 130 209
	<hr/> 9 355 281	<hr/> 7 206 418

- a) Les titres à revenu fixe se composent d'obligations et d'instruments du marché monétaire. Au 30 juin 2008, l'échéance de ces titres s'établissait entre juillet 2009 et juin 2067, le taux d'intérêt variant entre 3,6 % et 8,5 %.
- b) Est inclus dans les placements un montant de 2 650 254 \$ CA (2 864 664 \$ CA en 2007) qui est soumis au risque de change et qui sera réglé en dollars américains à la fin de l'exercice.

WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2008

7. Fonds de fonctionnement

Le conseil d'administration a décrété que WWF-Canada devait maintenir certains niveaux de fonds de roulement pour les activités poursuivies dans les fonds de fonctionnement affectés et non affectés afin d'assurer la stabilité des activités et la poursuite des programmes de conservation. Le conseil d'administration a en outre décidé que, pour assurer le rendement du capital investi, l'actif de ces fonds devra être investi de manière à éviter les pertes en capital.

a) Fonds de fonctionnement non affectés

Ces fonds sont utilisés pour financer les activités courantes. WWF-Canada s'efforce d'avoir à sa disposition des fonds suffisants pour compenser les charges d'exploitations moyennes des fonds non affectés pour une période trois mois.

b) Fonds de fonctionnement affectés

Certains programmes de conservation ne sont pas instaurés avant qu'une quantité appropriée de fonds particuliers ou de dons promis ne soient reçus. WWF-Canada planifie de manière à ce que les fonds particuliers disponibles et les dons promis reçus dépassent les charges connexes prévues pour les six mois à venir. En général, les fonds reçus sont utilisés dans les douze mois qui suivent, mais parfois ces fonds ont trait à des programmes et à des engagements pluriannuels et sont conservés pendant plus de douze mois. Des informations concernant les fonds de fonctionnement affectés sont présentées ci-dessous :

	2008	2007
	\$	\$
Changements climatiques	341 378	275 128
Grandes Antilles	348 151	471 637
Bassin du fleuve Mackenzie	634 254	983 901
Atlantique Nord-Ouest	485 375	473 596
Pacifique	662 002	882 940
Science de la conservation, politiques et planification	1 693 255	711 935
Espèces en péril	1 070 355	1 225 081
Général – programme éducatif et autres	381 105	515 568
	5 615 875	5 539 786

Changements climatiques

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies qui sont affectées au travail conjoint avec le gouvernement, les sociétés et les particuliers pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et veiller à ce que les répercussions entraînées par les changements climatiques soient aussi minimales que possible grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique, par exemple des immeubles et des gros appareils ménagers, à la promotion de la demande en énergie propre et renouvelable et à l'augmentation de l'approvisionnement énergétique propre et « vert » en faisant connaître les sociétés proactives qui offrent des énergies de remplacement et à la création de plans de gestion des régions écologiques pour s'adapter aux incidences que les changements climatiques auront vraisemblablement sur les habitats et les espèces.

Grandes Antilles

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies qui sont affectées à la conception et à la promotion de plans et de mesures visant à créer des zones de protection marines à Cuba, à faire progresser la pratique de la pêche et du tourisme durables au moyen d'initiatives communautaires et à protéger les espèces prioritaires à l'intérieur de ces zones au nom du réseau de WWF.

Bassin du fleuve Mackenzie

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies qui sont affectées à la protection des écosystèmes de cette région nordique au moyen de partenariats avec les organismes gouvernementaux, les entreprises et les communautés autochtones. Cette initiative vise surtout à participer au processus d'audience portant sur le projet de pipeline dans la vallée du Mackenzie afin d'assurer que les principes de conservation soient intégrés dans le projet du pipeline et que soit mise en place la stratégie des zones protégées des T.N.-O. dans les plans d'aménagement des terres par les communautés locales.

Atlantique Nord-Ouest

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies qui sont affectées à la région de l'Atlantique pour travailler de concert avec le gouvernement, les entreprises, les pêcheurs, les scientifiques et les communautés locales à la protection des habitats et des espèces prioritaires, à la réduction de la pollution de l'environnement marin, au renforcement des programmes et des politiques gouvernementaux pertinents et à l'essor de l'utilisation durable des ressources de l'océan. Le travail vise surtout l'établissement d'un réseau de zones de protection marines dans le Canada atlantique, la restauration et la protection à long terme des Grands bancs et la diminution de la capture accessoire de morues, de coraux et de baleines noires dans les engins de pêche.

Pacifique

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies qui sont affectées à la région du Pacifique pour travailler conjointement avec les groupes voués à la conservation, les Premières nations, les scientifiques, les gouvernements, les entreprises et les communautés locales à mettre en évidence un réseau de zones de protection marines sur la côte du Pacifique et à promouvoir l'établissement de ce réseau, à favoriser la gestion écosystémique dans la région de la côte nord du Pacifique, à dresser la liste des espèces en péril et à les protéger et à collaborer avec les principales sociétés du secteur des forêts afin d'améliorer la durabilité de leurs activités.

Science de la conservation, politiques et planification

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies qui sont surtout affectées au soutien des programmes régionaux dans la réalisation de leurs objectifs de conservation. Ce soutien consiste à créer des alliances et d'autres partenariats avec le réseau de WWF afin de parer aux menaces et de saisir les occasions nécessitant des mesures au niveau national ou international (par exemple les industries mondiales). Il comprend le travail pour faire progresser la gestion forestière durable et promouvoir le marché des produits du bois certifiés Forest Stewardship Council en incitant les sociétés du secteur des forêts à obtenir cette certification pour les forêts d'intérêt commercial du Canada. Il comprend aussi les ressources utilisées pour favoriser la mise en œuvre de politiques sur les océans tournées vers l'avenir et

WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2008

stimuler et soutenir la mise en œuvre de projets régionaux de conservation du milieu marin. Les ressources sont également utilisées pour suivre l'évolution du rendement des programmes de conservation, l'évaluer et publier des comptes rendus de ce rendement, ainsi que pour s'attaquer aux problèmes dont l'importance est croissante selon WWF, telle la conservation des écosystèmes d'eau douce.

Espèces en péril

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies qui sont utilisées par le Fonds de rétablissement des espèces en péril pour financer la recherche de haute qualité et les projets de pression pour le rétablissement de la faune en péril, lesquels sont menés par des universités et des groupes voués à la conservation dans tout le Canada.

Général – programme éducatif et autres

Ce fonds correspond aux ressources préalablement définies affectées au programme éducatif de WWF-Canada, « Natur'écoles », qui fait la promotion de l'engagement en faveur de la conservation auprès des jeunes canadiens.

8. Fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations

Les détails du Fonds en fiducie et des autres fonds d'immobilisations s'établissent comme suit :

	2008	2007
	\$	\$
Signatures Fund	378 377	329 353
Canadian Conservation Trust	3 752 831	3 269 776
200 Canadians Trust	1 917 744	1 668 873
"1001" Nature Trust	2 154 669	1 281 746
Beryl Ivey Conservation Fund	1 013 904	-
Brocklehurst-Jourard Education Fund	929 010	813 533
The Kenneth M. Molson Fund for Endangered Birds	173 260	151 787
	<hr/>	<hr/>
	10 319 795	7 515 068

Les fonds sont investis de manière à procurer un revenu et à préserver le capital. Tous les ans, un montant correspondant à 5 % de la juste valeur moyenne des placements des deux exercices précédents de chacun des Fonds est viré aux Fonds de fonctionnement.

Signatures Fund

Ce fonds se compose de trésorerie reçue de WWF International devant être utilisée pour augmenter le nombre d'adhésions. Les fonds sont disponibles pour payer les frais d'administration. Le capital peut servir à des activités de financement particulières, à la discrétion du conseil d'administration.

WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2008

Canadian Conservation Trust

Cette fiducie a été formée grâce aux fonds reçus au titre d'une campagne de souscription pour la protection des forêts tropicales humides, auxquels se sont ajoutés au fil des ans des legs non affectés et des apports. Le Canadian Conservation Trust comprend aussi des attributions, lesquelles sont établies par le conseil d'administration, de fonds provenant des legs au programme de dons planifiés, déduction faite des charges liées à ce programme. Le revenu du fonds peut servir à contrebalancer les frais liés aux programmes de conservation. Le capital peut être affecté aux projets spéciaux, à la discrétion du conseil d'administration.

200 Canadians Trust

Cette dotation permanente correspond à l'apport de particuliers qui s'intéressent à la conservation du patrimoine naturel du Canada. Les produits peuvent servir à contrebalancer les frais d'administration. Les particuliers peuvent devenir membres de cette dotation seulement s'il y a des postes vacants et ils doivent fournir un apport de 5 000 \$ à la fiducie.

“1001” Nature Trust

Cette dotation permanente a été créée comme un programme de WWF International visant à promouvoir la cause de la conservation. Les particuliers peuvent devenir membres de cette dotation en effectuant un apport ponctuel de 25 000 \$ US, dont la moitié est transmise à WWF International. Le solde est placé dans la fiducie afin de générer un revenu qui sert à assumer une partie des frais d'administration. Les dons subséquents sont aussi placés dans la fiducie afin de générer un revenu qui sert à assumer une partie des frais d'administration.

Beryl Ivey Conservation Fund

Le Beryl Ivey Conservation Fund a été créé à titre de dotation permanente en 2008 grâce à un don de la succession de Beryl Ivey, ancien membre du conseil d'administration qui a donné son appui à WWF-Canada durant de nombreuses années. Les produits seront affectés à des projets de conservation de la zone carolinienne du sud-ouest de l'Ontario.

Brocklehurst-Jourard Education Fund

Ce fonds correspond à un don provenant de la succession de Marilyn Anne Brocklehurst-Jourard, à partir duquel une dotation permanente a été établie. Il génère un revenu qui est alloué au programme éducatif, lequel s'adresse aux enfants de 4 à 14 ans et porte principalement sur la protection et la préservation des animaux sauvages et de leur habitat.

The Kenneth M. Molson Fund for Endangered Birds

Cette dotation permanente a été établie en 1997 et a reçu des apports annuels durant cinq ans, soit jusqu'en 2001. Les autres fonds proviennent du Fonds, dont l'apport compte pour 50 %. Le revenu du fonds sert aux projets de sauvegarde des espèces d'oiseaux en voie de disparition.

WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2008

9. Fonds et virements interfonds

Fonds de fonctionnement

Une partie discrétionnaire des produits qui restent dans le Fonds de fonctionnement général est disponible pour divers projets dans le cadre de chacun des programmes de conservation. Des sommes sont virées au besoin.

Fonds de dons planifiés

Tous les legs provenant du programme de dons planifiés sont initialement comptabilisés dans le Fonds de dons planifiés. Chaque exercice, les administrateurs établissent le montant des fonds à allouer au Fonds de fonctionnement général. Tous les fonds qui ne sont pas alloués au Fonds de fonctionnement général sont virés au fonds Canadian Conservation Trust de la Fondation.

Fonds d'immobilisations corporelles

Le Fonds d'immobilisations corporelles correspond au montant net de l'investissement de WWF-Canada en immobilisations corporelles, lesquelles sont mentionnées à la note 4. Les montants nécessaires à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont virés du Fonds de fonctionnement général au Fonds d'immobilisations corporelles.

10. Dons en nature

WWF-Canada reçoit des dons en espace publicitaire et en temps d'antenne télé en faveur de ses programmes de conservation. La juste valeur approximative de ces dons, lesquels n'ont pas été comptabilisés dans l'état cumulé des fonds de fonctionnement, s'établit comme suit :

	2008	2007
	\$	\$
Sensibilisation à la conservation		
Changements climatiques	3 924 193	2 875 558
Atlantique Nord-Ouest	-	315 630
	<hr/>	<hr/>
	3 924 193	3 191 188
	<hr/>	<hr/>
Financement et administration, fonds de fonctionnement	423 912	354 577
	<hr/>	<hr/>

WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2008

11. Financement et administration

Les frais de financement et d'administration sont composés de frais de financement de 4 556 271 \$ (3 244 135 \$ en 2007) et de frais d'administration de 1 098 794 \$ (964 863 \$ en 2007).

12. Contrats de location

WWF-Canada prend en location du matériel de bureau et des locaux aux termes de divers contrats de location. Les paiements annuels futurs conformément aux contrats actuellement en vigueur s'établissent comme suit :

	\$
2009	774 600
2010	729 919
2011	676 563
2012	613 250
2013	513 000
2014	128 250
	<hr/>
	3 435 582
	<hr/>

13. Rémunération des administrateurs

Les administrateurs du Fonds et de la Fondation ne reçoivent aucune rémunération pour leurs services à titre d'administrateurs.

14. Modifications comptables non encore entrées en vigueur

Les modifications comptables non encore entrées en vigueur qui s'appliqueront aux états financiers cumulés de WWF-Canada pour les exercices qui suivent l'exercice écoulé, soit à compter du 1^{er} juillet 2008, sont résumées ci-dessous.

a) Informations à fournir concernant le capital

L'ICCA a publié une nouvelle norme comptable qui établit des exigences à l'égard des informations à fournir concernant le capital (chapitre 1535, « Information à fournir concernant le capital »). En vertu de cette norme, une entité doit fournir les informations suivantes : ses objectifs, politiques et processus de gestion du capital, des données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital, si elle s'est conformée ou non aux exigences concernant son capital et, si elle ne l'a pas fait, les conséquences de cette inapplication.

WWF-Canada

Notes afférentes aux états financiers cumulés

30 juin 2008

b) Instruments financiers

L'ICCA a publié de nouvelles normes sur les instruments financiers, soit le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation ». Ces chapitres modifient et étoffent la liste des informations à fournir. Les nouvelles informations à fournir permettront d'évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels WWF-Canada est exposée et la façon dont elle gère ces risques.

c) Continuité de l'exploitation

L'ICCA a modifié les normes comptables concernant la continuité d'exploitation (chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers »). Selon ces modifications, la direction est tenue de présenter toute incertitude susceptible de jeter un doute important sur la capacité de WWF-Canada de poursuivre ses activités. Pour déterminer si de telles incertitudes existent, la direction doit évaluer toutes les informations dont elle dispose concernant l'avenir.